

Février 2017

L' **ECHO** du hérisson

D'r Egel



Fête patronale sainte Apolline



La fête patronale du village aura lieu ce **dimanche 12 février**.

Comme chaque année :

- à 10 h Office à la chapelle

- à 11 h Verre de l'amitié offert par la commune

Avec tirage au sort des 2 gagnants du concours "arbres fruitiers"

Venez nombreux !

Assainissement

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a instauré la **REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT** pour tous les foyers classés dans la zone collective du schéma d'assainissement.

Cette redevance s'élève à 0,50 € par m³ d'eau consommée*. Elle sera facturée une fois par an, en fin d'année, sur la base de la consommation d'eau potable du foyer et devrait générer une recette d'environ 2 500 € par an pour notre commune. Cette somme sera affectée à l'entretien du lagunage et du réseau.

La dizaine de foyers relevant de l'assainissement non-collectif ne sont pas soumis à la redevance ; en effet, leurs eaux usées ne sont pas traitées par la collectivité, mais par leur propre filière. Ces foyers ont donc des frais d'entretien, de vidange ou de mise aux normes de leurs installations. Une opération collective de réhabilitation des installations subventionnée par l'Agence de l'Eau est à l'étude et devrait pouvoir leur être proposée.

** A titre de comparaison, la redevance prélevée par le Syndicat d'Assainissement de Balschwiller et environs est de 2,70 € par m³. A Traubach, la redevance est de 2,19 € par m³ + 76 € de part fixe par an.*

Rucher communal

Si vous désirez vous lancer dans l'élevage amateur d'abeilles, la commune peut mettre à votre disposition le rucher du village. Pour plus d'informations, passez en mairie le mardi soir ou appelez le maire au 06 81 33 38 04.

Notez également qu'une réunion d'information sur ce sujet sera organisée au printemps.

